BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Service éditorial 01-40-58-77-56

BODACC « A »

Annonce n° 1286

92 – HAUTS-DE-SEINE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTERRE

Ventes et cessions

533 329 645 RCS Nanterre.
ALCEDO SAS.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 1300000.00 EUR.
Adresse : 40, Rue Gabriel Péri, 92700 Colombes.
Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : AVIS DE PROJET DE FUSION HIRUNDO SAS Société par actions simplifiée Au capital de : 2 640 680,00 EUR Siège social 40 Rue Gabriel Péri 92700 Colombes N° RCS 533 361 804 RCS Nanterre, est société absorbante ALCEDO SAS Société par actions simplifiée Au capital de : 1 300 000,00 EUR Siège social 40 Rue GABRIEL PERI 92700 Colombes N° RCS 533 329 645 RCS Nanterre, est société absorbée 1.Aux termes de ce projet, ALCEDO SAS ferait apport à titre de fusion-absorption à HIRUNDO SAS de tous les éléments d'actif et de passif qui constituent le patrimoine d'ALCEDO SAS, sans exception ni réserve, y compris les éléments d'actif et de passif résultant des opérations qui seraient effectuées jusqu'à la date de réalisation de la fusion, l'universalité de patrimoine d'ALCEDO SAS devant être dévolue à HIRUNDO SAS dans l'état où il se trouvera à la date de réalisation de la fusion. 2. Les comptes d'ALCEDO SAS et d'HIRUNDO SAS, utilisés pour établir les conditions de l'opération, sont ceux arrêtés au 31.12.2019, date de clôture du dernier exercice social de chacune des sociétés intéressées. 3. Les sociétés participant à la fusion étant sous contrôle commun, les apports de la société absorbée sont évalués à leur valeur nette comptable au 31.12.2019. L'évaluation faite sur cette base aboutit à une valeur des éléments d'actif apportés égale à 2.597.355 euros et des éléments de passif pris en charge égale à 722.600 €, soit un actif net apporté égal à 1.874.755 €. La parité de fusion, arrêtée selon les méthodes définies dans le projet de traité de fusion, serait de 1 804 110 actions d'HIRUNDO pour 1 270 500 actions d'ALCEDO. 4. En rémunération et représentation de l'apport-fusion effectué par ALCEDO SAS, HIRUNDO SAS procèdera à une augmentation de son capital social d'un montant de 1.804.110 €, par création de 1.804.110 actions nouvelles d'une valeur nominale de 1 € chacune, entièrement libérées, directement attribuées à l'associé unique de la société absorbée. La différence entre le montant de l'actif net apporté par ALCEDO SAS et le montant de l'augmentation de capital, égale à 70.645 €, constituera une prime de fusion inscrite au passif du bilan d'HIRUNDO SAS sur laquelle porteront les droits de tous les actionnaires anciens et nouveaux. ALCEDO SAS, société absorbée détenant 1.760.000 actions de la société HIRUNDO, celle-ci ne pouvant détenir ses propres actions, procédera, immédiatement après

l'augmentation de capital, à une réduction de capital d'un montant égal à la valeur nominale de ses propres actions détenues par suite de la fusion, lesdites actions étant annulées. En l'absence de différence entre la valeur d'apport de ces actions (soit 1.760.000 €) et le montant de la réduction de capital nécessaire à leur annulation, la prime de fusion reste fixée à 70.645 €. 5. Le projet de fusion a été établi sous conditions suspensives d'approbation par l'associé unique de la société absorbée et de l'AGE des associés de la société absorbante ; elle prendra effet juridiquement à l'issue de la dernière de ces décisions. Toutefois, la fusion prendra effet fiscalement et comptablement de façon rétroactive au 01.01.2020. Date du projet : 29/05/2020 Date et lieu de dépôt : lieu de dépôt : Greffe du tribunal de commerce de Nanterre au nom de la société HIRUNDO SAS le 05/06/2020 lieu de dépôt : Greffe du tribunal de commerce de Nanterre au nom de la société ALCEDO SAS le 05/06/2020.

